

Février 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен-
ная и
сельскохозяйствен-
ная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent trente-septième session

Rome, 10 - 11 février 2011

**ESTIMATIONS RELATIVES AUX DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
EN 2012-13**

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:
M. Boyd Haight

Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 (06) 570-55324

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/MA243/f

RÉSUMÉ

- Pour 2012-2013, les dépenses d'équipement sont estimées à 32,8 millions d'USD, dont 4,2 millions d'USD au titre du PAI et 28,6 millions d'USD pour les autres coûts. Le total inclut 23,9 millions d'USD affectés au passage à la version 12 d'Oracle et au projet relatif aux normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS).
- Le présent document rend compte du montant estimatif des dépenses à financer au moyen du Dispositif pour les dépenses d'équipement 2012-13, compte tenu du programme de travail.

ORIENTATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER

Le Comité est appelé à prendre note du montant préliminaire des dépenses d'équipement pour 2012-13, qui seraient d'un montant total de 32,8 millions d'USD dont 4,2 millions d'USD au titre du PAI, et à donner des indications.

Projet d'avis

Le Comité a pris note des propositions de dépenses d'équipement 2012-2013 et a dit attendre avec intérêt d'examiner les propositions finales qui seront présentées dans le PMT 2010-13 et le PTB 2012-13.

Introduction

1. La Conférence a, par sa Résolution 10/2003, créé un Dispositif pour les dépenses d'équipement. Celui-ci fait l'objet d'un chapitre du Programme de travail et budget dans lequel sont précisées et autorisées les « dépenses engagées pour des actifs corporels ou incorporels ayant une durée de vie utile supérieure à l'exercice financier biennal de la FAO et qui nécessitent généralement un niveau de ressources tel que les ouvertures de crédits d'un seul exercice biennal n'y suffisent pas ». L'article 6.11 du Règlement financier dispose par ailleurs que le solde inutilisé du compte de dépenses d'équipement peut être reporté sur un exercice financier ultérieur.

2. Le PMT 2010-13 et le PTB 2010-11 présentent les ressources nécessaires dans sept catégories de dépenses d'équipement:

- P01 - Infrastructure essentielle de TIC
- P02 - Applications administratives de l'Organisation
- P03 - Applications techniques de l'Organisation
- P04 - Systèmes de gestion des documents et contenus électroniques
- P05 - Normes comptables internationales pour le secteur public (y compris Système de comptabilité de terrain)
- P06 - Systèmes d'information de gestion
- P07 - Cadre de gestion des ressources humaines de soutien.

3. La présente note donne des informations préliminaires sur les prévisions de dépenses d'équipement afférentes au PMT 2010-13 et au PTB 2010-11.

Financement des dépenses d'équipement en 2012-13

4. Comme le montre le tableau ci-dessous, les ressources à prévoir en 2012-13 pour les dépenses d'équipement s'établissent, selon l'estimation préliminaire, à 32,8 millions d'USD. Elles sont ventilées comme suit: 21,9 millions d'USD d'ouvertures de crédit nettes hors PAI (soit le même montant qu'en 2010-11), 6,7 millions d'USD correspondant au report prévu de 2010-11 et 4,1 millions d'USD correspondant à des propositions de dépenses d'équipement au titre du Plan d'action immédiate (PAI).

Tableau 1: Financement des prévisions de dépenses d'équipement (en millions d'USD, aux taux de 2010-11)

	2010-11	2012-13
Propositions de dépenses d'équipement (hors coûts du PAI)	21,9	21,9
Report de 2010-11 (État IV, C 2011/5)	8,6	-
Report sur 2012-13	(6,7)	6,7
Total des ressources affectées aux dépenses d'équipement (hors PAI)	23,8	28,6
Ressources affectées aux dépenses d'équipement au titre du PAI	5,6	4,1
Total des ressources affectées aux dépenses d'équipement	29,4	32,8

Prévisions de dépenses d'équipement 2012-13

5. Afin de demeurer dans les limites des ressources qui seraient disponibles, il a été demandé au Secrétariat de hiérarchiser les propositions de dépenses d'équipement pour 2012-2013. Une priorité absolue a ainsi été accordée au projet IPSAS et au passage à la version 12 d'Oracle, considérés essentiels pour l'Organisation. Les applications techniques – FAOSTAT, par exemple – ainsi que les grands projets d'infrastructure ont également été privilégiés en raison de leur rôle central dans la bonne marche de l'Organisation.

6. Le tableau ci-après classe par résultat de l'Organisation les propositions de dépenses d'équipement pour 2012-13. Chaque poste fait ensuite l'objet d'une présentation détaillée.

Tableau 2: Vue d'ensemble des dépenses d'équipement de 2012-13 (en millions d'USD, aux taux de 2010-11)

	2012-13	PAI	TOTAL
P01 - Infrastructure essentielle de TIC	1,7	-	1,7
P02 - Applications administratives de l'Organisation	1,0	-	1,0
P03 - Applications techniques de l'Organisation	5,2	-	5,2
P05 - Normes IPSAS (y compris Système de comptabilité de terrain)/Passage à Oracle 12	20,7	3,2	23,9
P06 - Systèmes d'information de gestion	-	1,0	1,0
TOTAL	28,6	4,2	32,8

P01. Infrastructure essentielle de TIC

7. Différents investissements sont prévus au titre de ce résultat de l'Organisation. Ils visent:
- à généraliser les meilleures pratiques de sécurité des TI, pour l'infrastructure et les applications, en particulier en améliorant la sûreté des réseaux et en instaurant un cadre de sécurité des bases de données, de sorte à s'assurer que l'Organisation soit exemplaire en ce domaine;
 - à améliorer les services de TI proposés dans les salles de réunions du Siège, et notamment à moderniser le matériel audiovisuel; et
 - à passer au nouveau système d'exploitation de Microsoft.

P02. Applications administratives de l'Organisation

8. Des investissements doivent être réalisés pour modifier rapidement les fonctionnalités et la configuration des applications administratives de l'Organisation de sorte à répondre à l'évolution rapide des besoins liée à l'introduction des normes IPSAS et au passage à la version 12 d'Oracle. Une attention particulière doit être donnée au développement des applications nécessaires et au bon fonctionnement d'Oracle E-Business et des systèmes connexes, afin de pouvoir répondre à l'évolution des processus administratifs.

P03. Applications techniques de l'Organisation

9. Les applications techniques soutiennent l'Organisation dans ses activités de base. Dans ce domaine, les travaux prévus en 2010-11 pour constituer une base de données scientifiques et améliorer FAOSTAT sont appelés à se poursuivre en 2012-13. Durant cette période, l'accent sera mis sur l'intégration des applications de gestion des connaissances techniques, notamment en matière de statistique.

10. De nouveaux fonds devraient être affectés à la modernisation de la plate-forme utilisée pour gérer les informations des profils de pays de la FAO. Ces derniers, mis en ligne à partir de 2002, sont consultés plus de 250 000 fois chaque mois.

P05. Normes IPSAS (y compris Système de comptabilité de terrain)/Passage à Oracle 12

11. Le résultat de l'Organisation P05 portait à l'origine uniquement sur le projet IPSAS. Il va être étendu au passage à la version 12 d'Oracle. Le document FC 137/2.2 donne des informations détaillées à ce sujet.

P06. Systèmes d'information de gestion

12. Le document FC 137/2.1 donne des informations sur les investissements relatifs aux systèmes de gestion des documents et des contenus électroniques (point 7.26 du PAI: conception du système d'information sur la gestion).

Dépenses d'équipement reportées en raison d'un manque de ressources

13. Comme indiqué plus haut, il a été demandé au Secrétariat de hiérarchiser les propositions de dépenses d'équipement et d'en reporter certaines pourtant dignes d'attention, de sorte à demeurer dans les limites des ressources disponibles. Si des fonds supplémentaires devenaient disponibles, par exemple grâce à de nouvelles contributions extrabudgétaires, d'autres projets pourraient être financés et notamment ceux énumérés ci-après.

- **P01:** remplacement, dans les bureaux décentralisés, des systèmes de téléphonie et de courrier électronique défectueux et hors garantie.
- **P03:** création d'un système pour élaborer, archiver et dispenser des formations en ligne afin de répondre à la forte demande qui, selon les unités techniques de l'Organisation, existe dans les États Membres de la FAO; amélioration du forum de connaissances de la FAO, tant du point de vue de la technologie utilisée que du contenu proposé; création d'une plate-forme virtuelle de collaboration permettant de partager des connaissances techniques et de travailler en équipe et, partant, de réduire le cloisonnement et d'améliorer les résultats à tous les niveaux.
- **P04:** remplacement du système e-DPR (système de demande électronique de traitement de documents) par un progiciel plus moderne de gestion des flux; mise en œuvre du plan d'action pour un système de gestion des contenus (CMS), lequel permettrait de rationaliser la gestion des documents et des contenus et de réduire les coûts; numérisation de la mémoire institutionnelle de la FAO et développement du projet d'archives ouvertes afin de se conformer aux normes internationales en matière de préservation numérique et de diffuser plus largement les connaissances; utilisation de logiciels de traduction automatique pour fournir aux représentants permanents des services de traduction à vocation non officielle.

Conclusion

14. Le Comité est appelé à prendre note des propositions préliminaires de dépenses d'équipement de 2012-13 et à donner des indications.